## De quelques traits spécifiques de la prise en charge psychologique à Parole Sans Frontière

Evoquer le fait clinique en quelques lignes n'est pas chose aisée. En dire quelque chose dans le rapport d'activité de Parole Sans Frontière en constitue quasiment une gageure.

Je me suis risquée à l'exercice, non pas pour égrener quelque résultat dont la mesure ne trouverait pas d'équivalent dans une forme de chiffrage, mais pour situer les enjeux, voire les défis, qui imposent au clinicien de prendre la mesure des abords complexes d'une "clinique de l'exil" et d'en repérer:

- de façon générale, l'au-delà des frontières de son champ (nouages avec le politique, le

social, le juridique, voire l'anthropologique);

- de façon singulière, la spécificité du sujet dans le rapport à sa langue, sa souffrance, ses symptômes.

L'association Parole Sans Frontière accueille, au sein d'une consultation psychologique dont elle s'est dotée en 2007, des patients en souffrance, déshérence, exil, venus d'horizons culturels et linguistiques divers, ayant été confrontés pour beaucoup d'entre eux à des situations de violences indicibles, souvent mis en danger de mort imminente dans leur pays et pris dans une logique de fuite comme choix forcé.

C'est dire qu'au nombre des questions cliniques posées par les effets liés aux conditions de cet exil, de ce déplacement géographique migratoire vers un tenant lieu de refuge, la question de l'accueil du patient – accueil à entendre comme abri symbolique qui n'était plus garanti dans le pays d'origine - est à situer dans sa nécessaire articulation avec le dispositif thérapeutique en place comme trait majeur signifiant de la prise en charge singulière du patient.

Sur ce versant, l'association Parole Sans Frontière s'est dotée d'une structure d'accueil qui, en dialogue avec le pôle clinique, propose un lieu d'accueil réel (lieu de partage et échange avec offre de boisson et petite collation, lieu de transit, de repos, de refuge) ; lieu qui résonne sur le versant symbolique comme lieu d'inscription où pourra se formuler une demande, où pourront être repérées les coordonnées de cette demande (notamment choix de la laingue qui présidera au travail clinique, urgence), et être proposée une date de première rencontre avec un clinicien.

A cette première rencontre, le clinicien sera convoqué d'emblée ou en filigrane aux questions de la perte réelle, symbolique, des séparations, ruptures du lien familial, creusets porteurs de nostalgie de la langue et des disparus ; ces questions seront redoublées par le brouillage des repères identificatoires, le patient exilé se trouvant réduit à un statut juridique qui, faisant nom, le désinscrit de son histoire et de la question générationnelle.

Sur cette ligne, notons que les désignations de "réfugié" et "migrant", issues du vocabulaire juridique, induisent des champs de significations porteurs de statuts différents qui occultent la question de l'assignation du sujet à une place dans le social, ainsi que celle du nouage entre singulier et collectif.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A noter que le préfixe latin "ex" marque le point de départ, le lieu d'où l'on part.

La fonction clinique à Parole Sans Frontière, par son dispositif d'accueil de la demande, le déploiement de cette demande dans le travail clinique, l'engagement de chaque clinicien à travers son écoute, son éthique, son expérience, ses outils théoriques, sa mise au travail renouvelée des effets de sa pratique tant singuliers que collectifs, n'est donc pas sans lien avec le politique.

Dans la confrontation à d'autres discours (social, juridique, politique, anthropologique...) et averti du pire de l'horreur qu'il tutoie dans le secret de la séance, la tâche du clinicien n'est-elle pas celle qui puisse permettre au patient d'adresser sa parole de façon singulière pour retrouver une place de sujet dont il avait été délogé? Et cela non sans qu'il ait pu traverser quelques frontières nouvelles, celles qui se dessinent en creux entre migration réelle et migration intime, violence subie et violence intime, exil objectif et exil subjectif.

Anne Marie PINÇON 30 avril 2018